

Agenda Fiscal et social

mars 2022

date limite	objet	Personnes concernées
07/03/2022 ou 21/03/2022	prélèvement par l'URSSAF du troisième versement des cotisations provisionnelles 2022 calculées sur les revenus 2020	Agents commerciaux ayant opté pour le prélèvement mensuel de leurs cotisations personnelles
11/3/22	Déclaration d'échanges de services (DES) des commissions encaissées en Février 2022 et versées par les mandants européens	Agents commerciaux et sociétés ayant des mandants européens
15/3/22	<i>Télépaiement du solde de l'IS pour les sociétés dont l'exercice est clos le 30/11/2021</i>	<i>Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 30/11/2021</i>
15/3/22	<i>Télépaiement de l'acompte de l'IS pour les sociétés dont le précédent IS est supérieur à 3000€.</i>	<i>Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 31/12/2021</i>
du 16/03/2022 ou 24/03/2022	Souscription et télé-paiement de la déclaration de TVA mensuelle CA3 de Février 2022 pour les agents personnes physiques et les sociétés d'agents	Agents et sociétés d'agents soumis au régime réel de TVA et au paiement mensuel

N'oubliez pas d'anticiper le dépôt des déclarations fiscales personnelles et professionnelles dont les échéances arrivent en avril et mai 2022

